

301

DA46

Question sur le taux d'infiltration au niveau du bassin de polissage

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

6211-08-009

Infiltration au fond du bassin de polissage :

L'infiltration au bassin de polissage a été considéré nulle puisque les forages du secteur du ruisseau Clet, sous-jacent au bassin, ont montré une épaisseur d'argile de 10 m d'épaisseur. Considérant par surcroît, que des boues s'accumuleront dans le bassin au-dessus de l'argile, il a été considéré que l'infiltration serait négligeable. Enfin, il faut préciser qu'il n'est pas prévu d'imperméabiliser le fond du bassin à l'aide de membrane imperméable.